

VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

FÉVRIER 2026



Petites Villes de demain sur la RD50 : pour une entrée de ville plus sécurisée

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, une opération d'aménagement est engagée afin d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité sur un axe structurant situé à proximité d'équipements sportifs et de loisirs et de secteurs fréquentés par les piétons.

L'opération a pour objet la modération des vitesses, la sécurisation des déplacements, notamment piétons et cyclistes, ainsi que l'adaptation de l'espace public aux usages urbains. Elle s'inscrit dans les orientations générales du programme Petites Villes de Demain relatives à l'amélioration des déplacements du quotidien et à la sécurité des espaces publics.

Le scénario initial prévoyant la réalisation d'un plateau surélevé n'a pas été retenu, à la suite des échanges avec les services du Département, en raison de la localisation du site à proximité immédiate de l'entrée d'agglomération et des prescriptions applicables en matière de voirie et de sécurité routière.

Le principe d'aménagement retenu repose sur un recalibrage de la chaussée, consistant à ajuster les largeurs de voie et les emprises afin de favoriser une réduction des vitesses pratiquées. Les travaux comprennent la recomposition des trottoirs et des bordures, la reprise des revêtements de chaussée avec des traitements visuels de lisibilité, ainsi que l'adaptation des dispositifs d'écoulement des eaux pluviales.

Des aménagements complémentaires, notamment en faveur des cheminements piétons et de la lisibilité des zones de traversée, complètent cette opération, réalisée dans le respect des contraintes réglementaires et techniques applicables.

« Sécurisation et apaisement
de la circulation à l'intersection
rue du Stade / rue de la Piscine »



@villedevaldahon
@sortiràvaldahon



valdahon.com

ville de
VALDAHON

Édito DE MADAME LE MAIRE

Chères Valdahonnaises,
Chers Valdahonnais,



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'Eric GIRAUD, conseiller municipal de notre commune.

Engagé au service de la vie démocratique locale, Éric a exercé son mandat avec conviction, fidélité à ses valeurs et attachement sincère à l'intérêt général. Il a toujours contribué au débat municipal avec sérieux et respect, participant pleinement à la richesse des échanges au sein du conseil municipal.

Son engagement, son sens du dialogue et sa présence marqueront durablement la vie communale.

Au nom du conseil municipal et de l'ensemble des agents de la commune, je tiens à adresser à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont connu et apprécié, nos plus sincères condoléances et notre profonde sympathie.

La commune s'associe à leur peine et leur assure de son soutien dans cette épreuve.

Valdahon se transforme.

La démolition de l'ancienne maison des associations et de l'ex station-service et de son bar marque la fin d'une époque. Un clin d'œil à notre passé, qui a laissé des souvenirs à de nombreux habitants.

Une nouvelle page s'ouvre aujourd'hui avec un projet de transformation de ce quartier au service de la dynamisation du centre-ville.

Plusieurs actions structurantes sont engagées :

- Un projet privé
- La rénovation, la mise en sécurité et l'aménagement des espaces de Maison France Services
- La rénovation de l'ancienne maison des notaires, qui accueillera des associations dont l'école de la musique (EMIPHD) et la Croix Rouge.

Peut-être avez-vous des idées à proposer pour nommer ce nouvel équipement ? Ce point sera

mis à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 26 février prochain.

Comme tout chantier d'envergure, ces travaux peuvent occasionner des nuisances temporaires. La sécurité du site est assurée sous la responsabilité du constructeur.

Concernant l'accueil de la Croix Rouge, la commune a veillé à garantir la continuité de ses actions pendant toute la durée des travaux. Des solutions transitoires ont été mises en place grâce à une convention de stockage et à la mobilisation de partenaires que nous remercions chaleureusement.

D'autres projets d'aménagement se poursuivent sur la commune :

- La reprise des travaux sur la RD50, secteur rue de la Piscine, dès la fin février ou début mars avec l'adaptation de la voirie afin d'apaiser la circulation
 - La sécurisation du site Lavoisier indispensable pour la protection des enfants
 - L'amélioration de l'accueil en mairie avec le remplacement de la casquette et la protection des entrées contre la pluie
- Ces réalisations participent à l'amélioration du cadre de vie et du confort des usagers.

Février est aussi le mois de la Chandeleur, de Mardi-Gras et du carnaval : autant d'occasions de partage et de convivialité. Dans un contexte international parfois préoccupant, ces moments simples sont précieux.

Je vous souhaite à toutes et à tous de chaleureux instants de convivialité à cette occasion.

Bien à vous,
SYLVIE LE HIR
Maire de Valdahon

ÉLECTIONS MUNICIPALES



1^{er} tour : dimanche 15 mars

2^d tour : dimanche 22 mars

Les bureaux de vote seront ouverts à l'Espace Ménétrier (16 rue de l'Eglise) de 8h à 18h.
Les salles du rez-de-chaussée sont réparties selon le nom de naissance ainsi :

- Salle Fernier : de A à D
- Salle Proudhon : de E à M
- Salle Hilaire de Chardonnet : de N à Z

Attention : les électrices doivent voter sous leur nom de jeune fille.

► Pour voter : une pièce d'identité **obligatoire** et la carte électorale **facultative**

Pour participer à une élection, vous devez vous présenter avec **un titre d'identité original en cours de validité (la copie ou le téléchargement sur smartphone ne sont pas acceptés)** et **votre carte électorale au bureau de vote indiqué sur cette dernière**. Si vous n'avez pas reçu ou si vous avez perdu votre carte électorale, vous pourrez voter sur simple présentation d'un justificatif d'identité, parmi la liste des documents énumérés ci-dessous :

- Carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans
- Passeport
- Carte vitale avec photographie
- Permis de conduire
- Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.



ÉLECTIONS SUITE ...

VOTRE VOTE

Au moment du dépouillement des urnes, toutes les enveloppes vides ou contenant un bulletin vierge sont considérées comme des votes blancs.

Les bulletins déchirés, annotés ou sans enveloppe sont considérés comme des votes nuls.

Les votes blanc et nul ne sont pas comptabilisés dans les suffrages exprimés.

LE VOTE DES RESSORTISSANTS DE L'UNION EUROPÉENNE EN FRANCE

Pour voter en France, les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, autre que la France, doivent être inscrits sur la liste complémentaire municipale pour participer aux élections municipales : **une inscription qui devait se faire avant le 6 février 2026**. Pour tous renseignements, contacter la mairie au 03 81 56 23 88 ou mairie@valdahon.com

LA PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de se faire représenter, le jour d'un scrutin électoral, par un électeur de son choix (le mandataire). **Vous n'avez pas à justifier le motif pour lequel il vous est impossible de participer au scrutin.**

► Les conditions à remplir pour être mandataire :

- Jouir de ses droits électoraux.
- Mandant et mandataire peuvent être inscrits sur les listes électorales de communes ou consulats différents.

Ainsi, vous pouvez donner procuration à un électeur qui vote dans une autre commune que vous.

- Le mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.
- Le mandant n'a pas à prouver l'identité ou l'adresse du domicile du mandataire lors de l'établissement de la procuration.
- Le mandataire devra se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

► Où faire établir une procuration ?

Ma procuration en ligne

Avec mon identité numérique certifiée France identité



Pas besoin de me déplacer

Sans l'identité numérique certifiée



Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration

Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?

Vote blanc



Une enveloppe vide



Un bulletin vierge dans l'enveloppe

Vote nul

Un bulletin sans enveloppe



Un bulletin non réglementaire



Un bulletin annoté



Un bulletin déchiré



Deux possibilités s'offrent aux électeurs pour établir une procuration :

- En ligne, avec le téléservice "[Maprocuration](#)". Ce service permet à l'électeur de donner procuration pour voter en France.

Accessible avec un compte France Connect et une adresse mail, il suffit de :

- ❶ Récupérer auprès du mandataire soit son numéro d'électeur soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.
- ❷ Compléter le formulaire en ligne de demande de procuration.
- ❸ Se rendre dans un commissariat, à la gendarmerie, à l'ambassade ou au consulat pour faire vérifier son identité et valider la procuration.
- ❹ Réceptionner le mail indiquant que la procuration est acceptée.

Ou

- Compléter en ligne et imprimer le formulaire ([cerfa n° 14952*03](#)) et vous présenter muni d'une pièce d'identité, auprès du tribunal d'Instance ou d'un commissariat ou d'une gendarmerie de la commune de résidence ou de la commune du lieu de travail ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet.

ÉLECTIONS SUITE ...

RAPPEL

L'identité numérique certifiée France Identité

L'objectif premier est de permettre aux usagers d'accéder à distance à des usages sensibles qui ne pouvaient pas être dématérialisés jusqu'à présent, tout en garantissant un niveau de sécurité identique à un face-à-face. Le premier usage envisagé grâce à cette certification est la procuration de vote 100% dématérialisée pour les élections.

Elle s'obtient après une vérification d'identité en mairie, par un agent de mairie. Cette vérification d'identité permet de confirmer que l'usager de l'identité numérique France Identité est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée au format carte bancaire uniquement. Avant de se rendre en mairie, l'usager doit d'abord initialiser sa demande de certification depuis son application, afin d'obtenir un QR code.



Comment obtenir France Identité puis faire certifier votre identité numérique en mairie ?



Si vous détenez déjà la carte d'identité au format carte bancaire, vous pouvez bénéficier de l'identité numérique France Identité et de sa certification.

Pour créer votre identité numérique

Étape 1

Vous devez être âgé d'au moins 18 ans, et votre téléphone doit être compatible : téléphone disposant de la technologie NFC (Android 11 minimum ou iOS 16.6 minimum).

1
Téléchargez l'application France Identité

2
Créez votre identité numérique en suivant les instructions de l'application

3
Choisissez un code personnel à 6 chiffres

Bravo !

Vous avez à présent accès de façon sécurisée à de nombreux services :

- authentification en ligne,
- génération d'un justificatif d'identité à usage unique,
- présentation de votre droit à conduire...

Pour certifier votre identité numérique

Étape 2

1
Demandez la certification de votre identité numérique dans votre application France Identité

2
Prenez rendez-vous dans une mairie qui propose ce service sur : rendezvous.passeport.ants.gouv.fr

3
Rendez-vous en mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR Code associé à votre demande

Dans les 24 h à 48 h après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans l'application France Identité du résultat de votre demande de certification.

La certification de votre identité numérique vous permet d'accéder à des démarches sensibles en ligne comme la procuration de vote et les services accessibles avec FranceConnect+ (MaPrimeRénov', MonCompteFormation...).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

france-identite.gouv.fr



Cœur de ville



VIE MUNICIPALE

• Agenda municipal

Agenda municipal : le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 26 février à 20h salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

• Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h

• Rendez-vous en ligne pour CNI/Passeport

<https://www.valdahon.com/vos-demarches>

• INFOS PERTURBATIONS sur www.valdahon.com

Tout savoir sur les travaux,
les routes coupées,
les problèmes de réseaux,...



ECHOS NOUVEAUX

■ **Aux délices du Dahon**, nouvelle boulangerie de Sébastien More au 30 rue de la gare (avant A Croquer). Fermé le lundi
Tél. 03 81 56 33 89

mail : auxdelicesdudahon@gmail.com

■ **A fleur de toi**, Emma Boillin, nouvelle fleuriste diplômée au 31 grande rue
Tél. 06 30 96 57 87

mail : afleurdetoi25@outlook.com

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Gaz et Eaux vous informe que les relevés des compteurs d'eau sur la commune interviendront **à partir du 18 février**.

Nouveauté : si vous ne pouvez être présent, vous pourrez déposer l'index et une photo du compteur par internet, rendez-vous sur le site : www.toutsurmoneau.fr dans la rubrique : « Relève de compteur ».

Renseignements au **0977 409 433**



Vos enfants sont en âge d'aller à l'école ?

Enfants concernés

- Entrée en maternelle
- Entrée au CP
- Nouveaux arrivants

En raison de la période, les inscriptions pour la rentrée scolaire 2026 – 2027 sur la commune se dérouleront de la manière suivante : le bulletin d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site de la ville :

https://www.valdahon.com/fileadmin/user_upload/Fiche_d_inscription_scolaire_2026-2027_-_Ville_de_Valdahon.pdf

Renseignement au 03 81 56 23 88 ou par mail mairie@valdahon.com

Pour toutes inscriptions, joindre :

- Le livret de famille (parents et enfant(s) concerné(s))
- Le carnet de santé de l'enfant et une photocopie des 2 pages concernant la vaccination
- Un justificatif de domicile récent (électricité, loyer, impôts...)
- En cas de divorce, le jugement avec la résidence principale de l'enfant et une photocopie du jugement.

NOUVELLE APPELLATION : LE PARKING DU DAHON

L'absence de dénomination du parking rue de la gare (autrefois appelé par certains le parking de la Maison de la presse) pouvait générer des difficultés de repérage. Après délibération, cet espace public est désormais dénommé le parking du Dahon en raison de la proximité du ruisseau.

UNE BELLE CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE



© Raphaël Mamet

Les pompiers de Valdahon ont renoué avec la tradition d'une cérémonie devant le monument aux morts pour célébrer leur patronne, protectrice de tout ce qui peut éclater ou brûler. Nos sapeurs remercient le public venu assister à cette belle cérémonie. La Sainte-Barbe est aussi l'occasion de dresser le bilan de l'activité du centre en quelques chiffres. Concernant l'activité opérationnelle, le centre compte 49 sapeurs-pompiers volontaires et 4 professionnels et au niveau matériel, deux ambulances (renouvelées en 2025 et 2026), un engin de lutte contre l'incendie, une nouvelle grande échelle de 32 mètres affectée en 2025, un véhicule de secours routiers ainsi qu'un engin opérations diverses et deux véhicules de liaison. Le CIS Valdahon a réalisé 940 interventions (415 interventions à Valdahon) et ce sont 776 victimes qui ont été secourues. Sur la commune, les secours interviennent sur les lieux en 13 min en moyenne.

Lors de la cérémonie, des récipiendaires méritants ont obtenu une distinction :

- La Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour service exceptionnel, échelon vermeil au capitaine **Georges Boiteux**,
- La Médaille d'honneur avec rosette pour service exceptionnel, échelon argent à l'adjudant **Xavier Collin**,
- La Médaille d'honneur échelon bronze, pour 10 ans de service au sergent **Maxime Chauby**, au caporal-chef **Anthony Viennet** et au caporal **Nicolas Vuillaume**.
- 2 insignes d'animateurs JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) : **Paolo De Angelis** - échelon Argent et **Vanessa Viennet** - échelon bronze.

LA CROIX-ROUGE DES PORTES DU HAUT-DOUBS prochainement accueillie dans l'ancienne maison des notaires



La Croix-Rouge des Portes du Haut-Doubs a été hébergée pendant plusieurs années dans l'ancienne Maison des associations. Ce bâtiment, dont l'état ne permettait plus un usage sécurisé, a récemment fait l'objet d'une démolition dans le cadre du projet de requalification du secteur. Un projet privé y sera prochainement réalisé. Une convention encadrera cet hébergement, notamment en ce qui concerne la participation forfaitaire aux charges.

Sous réserve du bon déroulement du chantier, la Croix-Rouge sera accueillie à partir du mois d'avril dans l'ancienne maison des notaires, actuellement en cours de rénovation. Cet hébergement, destiné à être pérenne, fera également l'objet d'une convention précisant les modalités d'occupation et la participation aux charges.

Dans l'intervalle, et pendant toute la durée des travaux, des solutions transitoires ont été mises en place afin de permettre la continuité des actions de la Croix-Rouge sur le territoire.

Plusieurs partenaires locaux se sont mobilisés à cet effet, et sont chaleureusement remerciés :

- la Résidence Autonomie, qui permet le stockage et la distribution de produits à titre gracieux ;
- la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs, qui met à disposition, selon les besoins et les disponibilités, une grande salle à titre gracieux ;
- un acteur privé, qui assure également le prêt d'une salle.

Ces dispositions temporaires resteront en vigueur jusqu'à l'installation définitive de la Croix-Rouge dans ses nouveaux locaux.

Un nouveau lieu pour continuer à faire vivre, au quotidien, les valeurs de solidarité portées par la Croix-Rouge.



LOGIROAD : UN LOGICIEL POUR ÉTABLIR UN ÉTAT DES ROUTES COMMUNALES

La commune de Valdahon s'est dotée de Logiroad, un outil numérique innovant basé sur l'intelligence artificielle, afin d'améliorer le suivi et l'entretien de son réseau routier. Ce logiciel permettra de visualiser les dégradations et de noter notre réseau routier mais aussi de consulter les images 360 degrés et accéder à nos préconisations de travaux personnalisées.

Grâce à un smartphone installé sur un véhicule communal, le logiciel réalise des inspections automatisées et géolocalisées des chaussées. L'IA analyse ensuite les images pour détecter les dégradations (fissures, nids-de-poule, affaissements) et établir une cartographie précise de l'état des routes.



Cette solution permettra à la commune de :

- mieux prioriser les interventions de voirie ;
- optimiser les budgets d'entretien grâce à une maintenance préventive ;
- améliorer la sécurité routière, notamment aux abords des écoles ;
- faciliter le travail des services techniques grâce à une vision claire et objective du réseau.

Avec l'adoption de Logiroad, Valdahon fait un pas supplémentaire vers une gestion plus efficace, plus durable et plus moderne de ses infrastructures publiques.

Animations & culture à la médiathèque Brachotte

Inscription
obligatoire pour
toutes les animations
(sauf les expositions
libres)

Du 6 janvier au 28 février

Exposition photo « Les animaux de Franche-Comté » de Vivien Journot. Tout public – Visite aux horaires d'ouverture

Mercredi 18 février

Projection documentaire : « les animaux près de chez nous » à 17h avec l'association « Parlons 2 nature ». Tout public (à partir de 4 ans).

Mercredi 25 février

Bébés lecteurs à 10h30.

Public : enfant de moins de 3 ans



Du 13 mars au 14 avril

Exposition Cyanotype

Manon Mallet est particulièrement sensible à la beauté de la faune sauvage. En mélangeant deux techniques : le cyanotype et l'aquarelle, elle réalise des portraits d'animaux emblématiques de nos forêts. Visite aux horaires d'ouverture - Tout public



Samedi 21 mars

Atelier Cyanotype à 14h30.

Manon, présentera cet art qui nécessite de travailler au gré du soleil, dans un jeu d'ombres et de lumière. Des feuilles et fleurs séchées seront mises à disposition pour réaliser sa propre composition. Durée : 1h30 - Tout public - Enfant à partir de 6 ans (accompagné d'un adulte).

Mercredi 4 mars

Atelier créatif à 16h30

Gwladys, conteuse et autrice, aidera les enfants à réaliser un poème et une illustration pour réaliser son propre kamishibai. Enfants à partir de 7 ans.

Vendredi 6 mars

Club ado à 18h30.

Adolescent (11-15 ans)

Mercredi 18 mars

Bébés lecteurs à 10h30

Enfants de moins de 3 ans.

Mercredi 18 mars

Club lecture à 17h30.

Public : adulte

Vendredi 20 mars

Conte kamishibai et violoncelle à 18h

Artiste Kamishibai, Gwladys vous emmène en voyage à travers des images, des histoires et de la musique. Accompagnée par Cécilia, violoncelliste qui apporte douceur et volupté aux histoires contées. Tout public



Agenda

Vendredi 20 février

Marche nocturne organisée par les Vétérans Valdahon. Foot au départ du gymnase de Valdahon, dès 18h. Deux parcours : 6 km ou 12 km, accessibles à tous. Ravitaillement, food truck, crêpes et buvette sur place. Concert de 21h30 à 23h30.
Tarifs : Adultes : 12 € - Enfants : 6 €
Inscriptions par mail footveteranvaldahon@gmail.com

Samedi 21 et dimanche 22 février

Théâtre "L'évasion gourmande" avec les Arts Scène à l'Espace Ménétrier - Samedi 20h30 - Dimanche 15h
Billetterie : sur place ou Librairie "Graine de Livres" à Valdahon ou sur Helloasso

Dimanche 22 février

Vide-greniers organisé par le Football Club Vétérans au gymnase Pierre Nicot. De 7h à 17h pour le public
Entrée : 1€ par personne et gratuit pour les - de 16 ans
Rens. et inscriptions au 06 76 79 43 72 - Restauration et buvette sur place

Mardi 24 février

Loto du CCFD Terre Solidaire (Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement) à 20h. Lots achetés dans les commerces équitables, l'Exèdre, jus de pomme de l'Esat d'Étalans. Les bénéfices seront reversés pour des projets de développement dans le monde

Judi 26 février

Collecte de sang à l'Espace Ménétrier de 15h30 à 19h30

Mercredi 25 février

Cinéma tout public avec l'ADMR à 14h30 - 5,50 € la séance au cinéma Pax.
Projection du film « Marcel et M. Pagnol »

Dimanche 1^{er} mars

Bourse des collectionneurs organisée par la section philatélie de RLC de 8h30 à 16h à l'Espace Ménétrier - Achat, vente de d'articles de collection : timbres, cartes postales...
Contact j.ferneta@laposte.net

Vendredi 6 et samedi 7 mars

Bourse aux vélos (Vélos enfants et adultes, VTT, VTC, routes, électriques) organisée par le Vélo-Club Valdahon à l'école Saint-Exupéry.
Dépôt le vendredi dès 17h - 2€ le dépôt
Vente le samedi à partir de 9h.
Le club conserve 10% du prix de vente

Samedi 7 mars

Journée portes ouvertes au Collège Edgar Faure de 8h30 à 11h30

Samedi 7 mars

Spectacle « La Madeleine Proust passe le relais » à l'Espace Ménétrier.
Durée : 1h40 - Tarif unique : 29€
Réservations : 06.82.76.02.74 ou <https://www.helloasso.com/>

Judi 12 mars

Foire mensuelle

Dimanche 15 mars

Ciné gourmand au ciné pax à 10h30. Projection du film d'animation « Le merveilleux hiver de Tom le chat » suivi d'une collation gourmande. Tarif : 4,5€

Dimanche 15 et dimanche 22 mars

1^{er} et second tour des élections municipales 2026

Mardi 24 mars

AG de l'UNC à 18h à l'Espace Ménétrier

Mercredi 25 mars

Cinéma tout public avec l'ADMR à 14h30 - 5,50 € la séance au cinéma pax. Projection du film « Le Chant des Forêts »
Rens. 03 81 56 22 44

Samedi 28 et dimanche 29 mars

Concours de musique organisé par Deux Croche'Noires à l'Espace Ménétrier

